

L'Écho des Hameaux

LE PETIT JOURNAL DES HAMEAUX DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

Sommaire

- 1 ÉDITO
- 2 UN PEU D'HISTOIRE
LA HAUTE-ÉPINE
- 3 LE LEGS THÉNARD
- 4 VIVRE ENSEMBLE
- 5 IDÉE RECYCLAGE,
ACCOTTEMENTS,
CHAISES FLEURIES
- 6 LE FRELON ASIATIQUE
- 7 LES TRAVAUX DANS
LES HAMEAUX
- 8 VOS DÉLÉGUÉS
VOS RENDEZ-VOUS



ÉDITO

Chers habitants des hameaux,

Tout d'abord, je tenais à souhaiter la bienvenue aux nouveaux délégués et remercier l'ensemble des représentants des hameaux pour leur implication dans notre commune.

Les délégués de hameaux ont pour rôle d'être le lien entre les habitants et la municipalité. Lors des conseils de hameaux, ces délégués ont également un rôle consultatif sur tout projet concernant la vie de nos hameaux et ont vocation à être force de proposition.

L'écho des hameaux reste un lien important entre nos hameaux et la municipalité et nous poursuivrons son édition.

Je vous informe des manifestations qui auront lieu durant l'été dans les hameaux :

◇ **Un Din'hameaux le 20 juillet rive gauche de Villeneuve-sur-Yonne**

sur le terrain du Legs Thénard avec toujours le même principe de repas tiré du sac, suivi d'un concert avec Fullness.

◇ **La fête des hameaux sera reconduite le 7 septembre au Petit Vau,**

de 15h à 18h avec jeux interhameaux, tous les participants seront les bienvenus (inscrivez-vous auprès de vos délégués). La journée se terminera par un repas tiré du sac, suivi d'un concert avec le groupe DJAPP.

Avec mes sentiments dévoués.

Jean-Michel PATHIER
Conseiller municipal
délégué

N° 8 • Juin 2019 •
L'ÉCHO DES HAMEAUX •

Merci pour leur participation :
Catherine Baron, Sophie Szewzyk,
Jean-Michel Pathier, Merci aux délégués de hameaux pour la distribution.
Conception/réalisation : Service Communication - Mairie de Villeneuve-sur-Yonne

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

La Haute-Épine



C'est un hameau situé sur la rive gauche de l'Yonne. Après avoir traversé le pont St-Nicolas puis le faubourg St-Laurent et la voie ferrée sur la gauche, il y a le carrefour avec la route de Bussy-le-Repos (RD 15) et la route de la Haute-Épine.

Cette route grimpe fortement dès le départ, avec les dernières maisons de Villeneuve, souvent récentes. Puis, la nature reprend ses droits : c'est un environnement boisé qui se poursuit jusqu'à l'entrée du hameau. Elle devient la rue St-Vincent.

Au premier carrefour, sur la droite, le chemin des Renvers qui redescend vers les Sables Rouges. C'est une partie de « l'ancien grand chemin de Villeneuve-le-Roi à Courtenay » qui, en sens inverse traverse tout le hameau de la Haute-Épine sous le nom de la rue Thénard et se poursuit sur plus d'un kilomètre.

Historiquement, le grand chemin serait contemporain soit de la fondation de Villeneuve en 1163, soit de l'établissement du pont reliant Villeneuve à Villefolle, au XIII^{ème} siècle. Quant à la Haute-Épine, de quand date-t-elle réellement ? En revanche, il est signalé un château de la Haute-Épine, sur la commune de Bussy-le-Repos. Il est détruit aujourd'hui mais il est mentionné sur le plan de la terre de Rousson en 1773.

Parmi les curiosités de ce hameau, il est noté :

La croix de Saint-Vincent située au carrefour de la rue des Quarts Froids et de la rue des Revers. Elle est simple et dépouillée et mériterait un petit massif de fleurs à la pointe de la parcelle ;

Le puits commun localisé rue Thénard, à quelques dizaines de mètres de la mare, n'existait pas encore dans le cadastre de 1836. Il aurait une profondeur de 80 m sachant que la Haute-Épine est à l'altitude de 166 m. Avant l'arrivée de l'eau courante dans chaque habitation, l'eau était précieuse et rare dans les temps de sécheresse. Les familles se rendaient au puits, à heures fixes, une ou deux fois par jour. Un monsieur montait de Villeneuve qui avait la clef et c'est lui qui tirait l'eau. Les gens venaient avec leurs deux seaux, tenus par un cerceau pour éviter de se les prendre dans les jambes.

Un peu d'histoire...

La rue Thénard traverse donc tout le hameau sur plus d'un kilomètre pour rejoindre au nord Rousson et les Boulins. On voit aisément qu'à la pointe de la Haute-Épine, le finage de Villeneuve s'encastre entre les limites de Bussy-le-Repos et Rousson.

Après le carrefour de la rue des Tourelles, se trouve un bois où de profondes excavations témoignent d'une activité d'extractions de terre à tuile et brique. Non loin de là se trouvent les bâtiments du Legs Thénard, à l'emplacement de la défunte tuilerie de la Haute-Épine, dont le souvenir est aujourd'hui rappelé par une brique géante.

(Source : d'après les Etudes Villeneuviennes n° 48/2014)



Le puits commun



La croix Saint-Vincent



Le Legs Thénard, un espace porteur d'histoire

(Source d'après *Les Etudes Villeneuviennes* n°49/2015)

Le Legs Thénard, situé par l'Atlas de la Flore Sauvage de Bourgogne dans la petite région naturelle du Gâtinais, couvre plus de 700 hectares et rassemble une diversité d'écosystèmes : forêt bien sûr, prairies naturelles le long du ru de Bourienne, ruisseaux et petits étangs, agriculture dans un paysage parfois bocager comme le secteur d'Egriselles-le-Bocage... Son histoire permet de voir comment ces structures sont apparues et ont évolué.

Le Legs Thénard prend ses racines au château de Chaumot au temps de Xavier de Saxe. Appartenant à Marie-Madeleine Delpech avant 1771. Celui-ci fut vendu à cette date à François-Xavier Louis Auguste Albert Bennon, prince de Saxe, dit comte de Lusace, qui souhaitait acquérir ainsi une considération historique auprès de la Cour de France et y habita quelques années. C'est lui qui créa les ouvrages hydrauliques encore visibles aujourd'hui, pour amener l'eau au parc du château, créer des étangs. Il créa la ferme de la Jardinerie ; il planta des arbres que l'on ne trouve pas souvent en forêt, tels que les tilleuls.

Le château et son domaine furent vendus par ses héritiers en 1830 au baron Louis-Jacques Thénard, célèbre chimiste et homme politique, découvreur du bleu de Cobalt (dit Bleu de Thénard), de l'eau oxygénée et de divers métaux. Le baron Thénard est également célèbre pour avoir inspiré Victor Hugo dans le roman « Les Misérables », après un conflit politique au cours duquel il s'était opposé à la réduction du travail des enfants.

A la fin de la Première Guerre Mondiale, la petite fille du baron Thénard, Caroline-Marguerite, légua le domaine et la forêt aux communes voisines, pour assurer des revenus destinés à l'entretien des orphelins, nombreux et en grande difficulté après la Grande Guerre, grâce à l'exploitation de la forêt et des fermes. Ce legs, inaliénable, a aussi permis de protéger la forêt au cours du temps et l'intégrité du domaine.

Les biens sont situés sur les communes de Chaumot, Rousson, Bussy-le-Repos, Villeneuve-sur-Yonne, Piffonds et Marsangy. Ils sont gérés depuis 1948 par le Syndicat Intercommunal du Legs Thénard, sous tutelle préfectorale ; les fermes sont mises à bail, les bâtiments sont loués et la forêt est exploitée par l'Office National des Forêts.



En regardant les cartes datant des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, on visualise clairement l'évolution de la forêt et les évolutions paysagères ; ce qui montre que la dynamique de ces paysages a été et est encore largement influencée par l'activité humaine. Ce phénomène est perceptible à travers l'urbanisation croissante des campagnes et les changements de pratiques agricoles. Le Legs Thénard, du fait qu'il est inaliénable et géré par la collectivité avec un but humanitaire et non lucratif, offre un terrain propice à la protection de la biodiversité qu'il contient : il est encore riche, mais fragile.



Notre campagne nous offre de bien belles randonnées le long des chemins bordés de champs de culture, cette année, plutôt de céréales, avec l'odeur des fleurs d'acacias au printemps, accompagné en forêt, par le chant des oiseaux !!!

Mais, **quelle déconvenue !!!** d'apercevoir au détour d'un chemin, le long d'une route, au fond d'une ravine ou au cœur de la forêt, de gros déchets ; des tontes et des branchages ; des gravats ; de la ferraille ; des appareils ménagers déglingués ; des matelas usagers ; des pneus ou autres accessoires d'auto !!!

Ces pollueurs ne sont que des gens lamentables !

Ne pas prendre le temps de trier chez eux leurs déchets en utilisant les bacs jaune et/ou bordeaux. Au lieu d'aller jeter leurs gros déchets dans la nature, la **Déchèterie de ROUSSON** est à la disposition de tous les habitants du territoire de Villeneuve-sur-Yonne.

Personne n'est sensée ignorer les horaires d'ouverture, puisqu'ils sont rappelés régulièrement par la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Idée Recyclage



Le 23 mars dernier, l'Envolée d'Othe Pas-sy St Ange a renouvelé son nettoyage de printemps en ramassant les déchets sauvages.

33 m³ ont été récupérés dont beaucoup de bouteilles d'eau en plastique.

Sachez qu'il existe désormais dans certaines grandes surfaces des « kiosques » qui rachètent vos bouteilles 1 à 2 centimes d'euros en

fonction des magasins. Le principe est simple, une fois la bouteille dans l'appareil, le code barre est scannée, la bouteille est écrasée et envoyée dans un container. A la fin, vous pouvez choisir entre un bon d'achat à utiliser dans le magasin, soit faire un don. Le prix d'achat varie d'un magasin à un autre, mais dans tous les cas, ces kiosques n'acceptent que les bouteilles en plastique transparent, en aucun cas les bouteilles opaques comme le lait, produits ménagers, etc.

Actuellement vous pourrez trouver ces kiosques soit à Intermarché Saint-Julien-du-Sault ou Carrefour Maillot et Voulx.

Chaises fleuries

Pour la 3^e année, nous renouvelons l'opération des « Chaises Fleuries » avec cette fois-ci l'organisation d'un concours. Les personnes intéressées devront envoyer une photo de leur chaise à M. Jean-Michel Pathier par mail à :

jmpathier@gmail.com

La plus belle chaise sera élue et récompensée le 7 septembre 2019 lors de la Fête des Hameaux qui aura lieu comme l'an passé au Petit Vau.

Voici 3 chaises réalisées en 2018



Le frelon asiatique (*vespa velutina*) dans l'Yonne

Originaire d'Asie le « frelon asiatique » a été détecté en Europe en 2005 après avoir été introduit dans le sud-ouest de la France vraisemblablement dans des conteneurs de marchandise. Il s'est répandu en France, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Allemagne et a été signalé pour la première fois en 2016 au Royaume Uni. C'est dire que cet animal invasif se propage rapidement à une vitesse d'environ 80 km par an et nous avons observé sa présence dans l'Yonne depuis 2013. A l'heure actuelle nous en sommes envahis et il nous faut faire le maximum pour limiter son expansion.

Quel est son mode de vie ? Au printemps les fondatrices, ou gynes, sortent de leur abri hivernal pour construire un nid primaire dans un endroit abrité (grange, auvent, arbre creux...) et y élever une centaine d'ouvrières. Arrivées à l'âge adulte ces ouvrières vont « déménager » en général dans la hauteur d'un arbre ou dans des broussailles, fréquemment dans une zone urbaine, pour construire le nid secondaire qui peut devenir très gros (plusieurs ballons de football en volume) et contenir jusqu'à 15 000 individus. Ces nids sont souvent bien cachés mais il faudrait parvenir à les repérer pour les détruire avant la fin de l'automne car, à cette période, plus d'une centaine de futures fondatrices se dispersent pour recommencer le cycle l'année suivante.

Comment le reconnaître ? Contrairement à une idée répandue le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen (*vespa crabo*). Sa couleur générale est plus sombre, son abdomen porte une bande orangé-rouge et surtout il a des pattes jaunes ! Dans les arbres, souvent à plus de 10 mètres de hauteur, les nids sont suspendus et forment des ballons allongés de couleur papier kraft.

Pourquoi mener la lutte ? Les départements qui n'ont rien fait ont vu la progression très rapide de cette espèce exotique envahissante et les apiculteurs estiment leurs pertes de colonies d'abeilles à environ 30% en moyenne. Le frelon asiatique est en effet un prédateur vorace d'insectes montrant une préférence pour les hyménoptères mais d'une manière plus générale pour tous les insectes pollinisateurs. L'impact sur la pollinisation nécessaire aux fructifications dont l'alimentation humaine dépend n'a pas encore été évalué mais il pourrait être considérable et avoir des conséquences économiques non négligeables. En ce qui concerne les colonies d'abeilles, les frelons chassent les butineuses en vol stationnaire à l'entrée de la ruche et la colonie réagit en cessant le butinage. La conséquence ne se fait pas attendre : la colonie est affaiblie par la prédation et par le manque de nourriture or il est très important que les colo-



nies soient fortes et avec de bonnes réserves pour passer les 5 mois d'hiver ! De plus, le frelon asiatique a besoin de protéines et on le voit fréquemment sur les étalages des marchés de poisson ou de viande, sans parler de la présence potentielle d'un nid à proximité d'une école ou d'un stade.

Que pouvez-vous faire ? Si vous découvrez un nid de frelon asiatique (et que vous êtes certains de votre fait !) vous pouvez prévenir

l'ASADY (Association Sanitaire du Département de l'Yonne) et son président Alain BARON au 03 86 66 44 92 ou par mail à asadysay@orange.fr.

La réglementation actuelle classe en effet le frelon asiatique en danger sanitaire de deuxième catégorie et la lutte contre ce danger est de la responsabilité de la filière apicole. Le piégeage au rucher s'avérant insuffisant, il nous faut détruire le plus grand nombre de nids possible avant l'hiver avec l'aide de tous, y compris avec le soutien des moyens municipaux pour atteindre les nids les plus hauts perchés. Nous comptons sur tous, soyez vigilants et à vos jumelles !!



LES TRAVAUX DANS LES HAMEAUX

Pont de Talouan (route de Vaufoin)

Suite aux inondations de 2016, le petit pont de Talouan avait été endommagé. L'indélicatesse de certains conducteurs a créé des dégradations supplémentaires. Cet élément architectural n'a pas été pris en compte par les assurances et la ville l'a fait restaurer cette année au mois d'avril et nous retrouvons enfin le plaisir de retrouver ce « petit pont de pierres ».



Broyage et tonte

Un planning de tonte et d'entretien des hameaux couvrant la période du mois de mai à août est en cours. 3 agents des services techniques, Stéphanie, Rémi, et Benjamin sont à pied d'œuvre pour réaliser les tontes et le petit entretien routier. Ce planning a été distribué à tous les délégués de hameaux.

Plantation de haie bocagère

Fin mai, les services des espaces verts ont planté 200 mètres de haie bocagère disséminés dans les hameaux. De plus, une mise en valeur des espaces principaux des hameaux est réalisée par la plantation de rosiers égayant le paysage.

Hameau des Giltons

Mardi 21 mai, le Maire accompagné du directeur des services techniques sont allés à la rencontre de la population pour écouter les habitants du hameau et trouver des solutions à leurs préoccupations principales : les inondations suite aux catastrophes naturelles. Dans ce cadre, un devis est en cours afin de réaliser un caniveau

et une échappatoire empruntant le chemin des Grandes Vignes.

Afin de répondre à la préoccupation d'un riverain, le saule de la place publique a été élagué partiellement afin de ne pas endommager sa toiture.

Travaux de Beaudemont

Afin de répondre aux exigences sanitaires concernant l'eau potable de Beaudemont, les travaux sont réalisés aux deux tiers et verront enfin la finalité de ce travail fin août. L'engagement pris par monsieur le Maire a été respecté et permettra aux habitants du hameau de Beaudemont de retrouver une eau potable qualitative.

Ces travaux représentent un montant de près de 200 000 € HT.



Les fossés

Dans le dernier magazine, nous évoquons que les fossés de Beaujard ont été réalisés en régie sur une distance de 6 km. Un chantier pluriannuel de refonte des fossés est engagé par la commune permettant ainsi de répondre partiellement aux problématiques d'écoulement des eaux pluviales.



Incivilités

Dans les hameaux la préoccupation principale sont les excès de vitesse fréquents, constatés par les riverains. Une réflexion est en cours pour trouver les outils les plus adaptés pour répondre à ces incivilités.



VOS DÉLÉGUÉS

BEAUDEMONT • CHANTEREINE • LE MARCHAIS CHENU

Josée ROUGIER josée.rougier@free.fr
06 33 80 09 73

Christian AUBRY christian.aubry89@orange.fr
06 25 07 21 86

BEAUJARD

Michel DELIENNE delienne@orange.fr
06 14 81 67 44 - 03 86 87 12 70

CHATEAU ET LE PETIT PORT

M. LEOTTA 06 36 58 67 43

FLANDRES • LE CHAMPS DU GUET

M. et Mme ARNOUX 06 76 75 75 76

LA HAUTE EPINE • LES LIGAUT • LES CHIGNEAUX

Joëlle MASSON 03 86 87 15 07

Georges LOURENÇO 06 73 41 79 17

Christophe AUBRY 06 19 28 28 26

LE GRAND VAU

Pascal PATHIER bu89@orange.fr
06 11 85 37 32

LE PETIT VAU • COCHEPIE

Valérie BURIN HOUSSELIN valerievallee@live.fr
06 20 53 32 37

LES GILTONS • BUISSON SOUEF • VAUDOUARD • LES GUERLETS

Catherine BARON kterine.baron@orange.fr

MES ROUSSEAUX

M. HAMARD 06 28 71 02 76

LES SOLAS • LA VERNADE

Patrick VARACHE 06 81 21 44 71

LES THENOTS • LA MILLERIE

Patrick CHICANNE 03 86 87 16 39

TALOUAN • LA FOSSE ROUGE

Claude JOUAN pepinieres.jouan@orange.fr
06 22 61 03 64

Jean-Paul THOMAS jpt.talouan@orange.fr
06 77 92 76 60

Julien PAQUET paquito890@hotmail.fr
06 61 97 06 03

VALPROFONDE

Sophie SZEZYK valprofonde89500@gmail.com

VAUFOIN

Alain BLANCHARD 06 08 70 72 38

VOS RENDEZ-VOUS

« Puces de Valprofonde » 2^e édition.

Dimanche 16 juin - 8h à 18h

Cette manifestation est organisée par l'association « Sauvegarde et Valorisation de L'Église de Valprofonde » (SVEV), au profit de la rénovation de l'église.

L'accueil des exposants se fera dès 6h30 du matin, buvette et casse-croûte sur place.

Contact Mireille Calisti
03 86 87 07 73

assos.valpro@gmail.com

Din'Hameaux Samedi 20 juillet à partir de 19h30 Hameau du Legs Thénard

Un moment de convivialité et de partage organisé par la municipalité.

Au programme, repas tiré du sac et partagé, accompagné du groupe de musique : Fullness.

Fête des Hameaux Samedi 7 septembre à partir de 15h Hameau du Petit Vau .

Le déroulement du samedi après-midi : des animations pour tous, petits et grands avec des jeux interhameaux.

En soirée, repas tiré du sac et partagé, accompagné du groupe de musique : DJAPP.

BALL TRAP Dimanche 8 Sept.

Coup d'envoi 9h
Hameau de "Beaujard"
Fosse & Rabbit
Lots pour tous

Engagement 15€
une boîte de cartouches comprises
la boîte supplémentaire 6€
suivi du verre de l'amitié offert
en option: Repas avec spiritif à 6€ 15€

Attention, places limitées,
inscriptions et laissez vos places
accompagnés de l'équipe au stade
organisé par l'association
L'Envolée d'Otthe Passy - St Ange
25 rue des sources - Le Grand Vau
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
www.envolee.com
07 83 23 26 54
06 14 26 88 17

Assurance valide et livrée par nos soins, se payer sur votre téléphone. **LeFoyer**

2019 Randonnée VTT Variantes de 20 à 50km

* parcours pédestre 8 & 15 km
Engagement 6€ | Café d'accueil, ravitaillement
à partir de 11h

Dimanche 8 Septembre
Organisée par l'association
« L'Envolée d'Otthe Passy-St Ange »
Départ à 8h - Hameau de Beaujard
89500 Villeneuve sur Yonne
Inscriptions sur place, ou avant sur internet www.heliosasso.com
contact au 06 33 73 09 33
www.heliosasso.com **LeFoyer**